VOL. LII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 20 DECEMBRE 1922 — No. 4

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce ....50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ......12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1233

LE COLLEGE DE ST-BONIFACE

L'oeuvre de la reconstruction du collège de St-Boniface est en marche.

Le travail se fait sérieusement et avec ordre.

De nombreux comités ont été formés et l'on se prépare à faire une battue générale pour trouver les fonds nécessaires à la résurrection de cette remarquable institution française et catholique que fut le Collège de St-Boniface.

Dimanche prochain des percepteurs frapperont aux portes des citoyens de St-Boniface pour recueillir les dons que chacun pourra faire selon sa générosité et selon ses moyens.

L'oeuvre est suprêmement nationale; la reconstruction du collège s'impose et il nous semble inutile de chercher de longues phrases pour inviter nos concitoyens à souscrire généreusement.

La population de notre ville s'est toujours montrée à la hauteur de la situation chaque fois que l'on s'est adressé à elle au nom d'une cause supérieure.

Aujourd'hui plus que jamais, la cause est sacrée.

Il s'agit de la haute éducation française et catholique de notre jeune génération; il s'agit de la vie de notre peuple, il s'agit de l'avenir de notre race dans les grandes plaines de l'Ouest, il s'agit de relever de ses cendres la forteresse qui sur les bords de la rivière Rouge aux portes de l'Ouest a rempli jusqu'à présent et doit remplir dans l'avenir le rôle admirable et glorieux, que sur les bords du St-Laurent dans la vieille Province de Québec, nos collèges classiques ont exécuté avec tant d'abnégation, de science et d'éclat.

Aussi nous ne doutons nullement que chacun de nos concitoyens va dans l'occurrence aller jusqu'à la dernière limite de ses ressources, jusqu'au dernier sou dont il peut disposer.

Nous n'entreprendrons pas la tâche de dicter la ligne de conduite à tenir.

Chacun connait ses moyens, l'état de ses affaires et chacun sait mieux que nous ce qu'il peut faire.

Que chacun mette la main sur sa conscience, qu'il se représente sur son lit de mort et qu'il se demande ce qu'à ce moment-là il voudrait avoir fait, comme bonne oeuvre, pour la cause la plus noble et la plus sacrée, l'éducation nationale et chrétienne de ses enfants; alors, nous ne douterons pas du résultat magnifique que nous donnera la perception de dimanche prochain.

Certes nous reconnaissons que nous ne pouvons pas, par nos propres deniers, seuls, reconstruire le collège que le feu a impitoyablement rasé de sur terre.

Nous devons tendre la main à nos ainés et à nos frères par tout le Canada.

Déjà, nos délégués ont fait une courte visite dans la Province de Québec, ils nous sont revenus le coeur gai et l'âme remplie d'espérance.

La Province de Québec n'a jamais, elle non plus, failli à son devoir au moment de l'adversité.

Là-bas est le pouvoir, la force, l'influence. Là-bas sont de grosses bourses, le nerf de la guerre, les munitions qui garantissent la victoire, aussi disons-le avec respect, mais sans hésitation, attendons-nous de la maison paternelle le secours que dans notre détresse nous avons besoin.

Nous sommes aujourd'hui comme le fils, qui complètement brulé, ayant à peine quelques vêtements pour se couvrir, tend les bras vers son père et lui demande aide, secours et vie.

Nous savons qu'à Québec l'on a compris notre situation et l'importance qu'il y a, même pour l'influence de la Province de Québec dans toute la Puissance du Canada, de reprendre la forteresse détruite; la grande presse et les chefs nous ont déjà donné la parole sympathique qui est le réconfort du premier moment.

Nous avons grand espoir de ce côté-là.

A nous cependant incombe le premier devoir, et ce devoir nous ne l'accomplirons qu'au prix des plus grands sacrifices.

Allons-y donc généreusement, jusqu'à notre dernier centin.

LA COMPAGNIE DE JESUS

En cette année 1922 qui marque le tricentenaire de la canonisation de saint Ignace et qui pour nous de St-Boniface restera à jamais inoubliable par le douloureux souvenir de l'incendie du collège de Saint-Boniface, nos lecteurs nous sauront gré de reproduire les notes suivantes qui donnent un bref aperçu de la naissance, et faits et gestes de la Compagnie de Jésus.

Le 15 aout 1534, Ignace de Loyola et six jeunes hommes qu'il avait réunis autour de lui se rendaient à l'Eglise de Montmartre, dans une chapelle souterraine, et là, pendant la messe que l'un d'eux célébrait, ils prononcèrent les voeux de pauvreté et de chasteté, outre celui de se rendre en Terre Sainte pour y travailler au salut des âmes. Treize ans plus tôt, alors que Luther venait de rompre avec Rome, Ignace, le blessé de Pampelune, s'était relevé comme saint Paul sur le chemin de Damas, et voici que ses compagnons et lui se consacraient au service de Dieu en l'année même où Henri VIII, brisant à son tour les liens qui le rattachaient au Saint-Siège, entrainait l'Angleterre dans sa révolte.

Leurs études terminées, Ignace et ses disciples, tous maitres ès arts, constituent les premières unités d'une phalange qui bientôt se dressera devant les hordes de la Réforme. Mais ils ne le savent pas encore. Leur objectif est Présentement la Palestine et le salut des infidèles. Trois théologiens de l'Université de Paris se joignent à eux, et les voilà en route, à pied, pour Venise et pour Rome, faisant déjà trembler les protestants des provinces allemandes qu'ils traversent, par les discussions religieuses, qu'ils soutiennent et les victoires qu'ils remportent. Parvenus à Rome, ils se jettent aux pieds du Souverain Pontife, lui demandent de bénir leur entreprise. Mais la guerre qui éclate entre les Etats chrétiens et la Turquie leur ferme les portes de l'Orient et Paul III, ravi de trouver en ces quelques hommes tant de science et de zèle unis à tant de vertus, les reçoit à son service, les bénit, et, par sa bulle Regimini militantis Ecclesiae du 27 septembre 1540, institue solennellement la Compagnie de Jésus.

L'Eglise, combattue de tous côtés par les novateurs, leur opposait le nouvel ordre que Dieu lui envoyait et qui se liait à elle par un voeu spécial. Urbain VIII évoquera plus tard le souvenir de ce concours providentiel et le savant pape Benoit XIV le confirmera de sa souveraine autorité. Au reste, si l'on jette un regard sur le but et les tendances de la Réforme d'une part, de l'autre sur les règles et les oeuvres d'Ignace et de son Ordre, on voit bien vite que, suivant le mot de Paul III, "le doigt de Dieu est là" et qu'au mal il a opposé le remède, au poison l'antidote.—L'hérésiarque, avant de briser la chaine qui le reliait à l'Eglise, avait rompu celle de ses voeux; son antagoniste se pose devant lui avec la formule des voeux réalisée jusqu'à la plus héroique perfection.—Luther mettait au-dessus de tout le libre examen et en faisait avec la Bible, pour lui et ses sectateurs, la règle suprême de leurs croyances et de leur vie; Ignace fait de l'obéissance non seulement d'action et de volonté mais aussi de jugement la caractéristique de son Institut. — La Réforme ébranlait l'autorité du Saint-Siège; la Compagnie de Jésus lui voue une obéissance spéciale, prête à voler au bout du monde sur un geste de Rome. — Le protestantisme avait lâché la bride aux passions de toutes sortes, à la passion des plaisirs comme à celle de l'ambition, double convoitise que la majesté même du sanctuaire n'avait pu réussir à éloigner de son sein; et voici que ces nouveaux clercs réguliers de vie irréprochable, montent dans toutes les chaires, annoncent le plus pur évangile, et pour fermer l'accès à l'ombre même d'une visée ambitieuse, ajoutent à leurs trois voeux celui de décliner à jamais toute prélature.—Dans l'universelle destruction de tout ce qui formait l'essence du catholicisme accomplie par la révolte luthérienne, l'éducation et par le fait l'âme de l'enfance et de la jeunesse en était la plus aimable et peut-être la plus infortunée victime; saint Ignace établit partout l'oeuvre des catéchismes et, initiateur en ce point parmi les fondateurs d'Ordres, fait de l'éducation de la jeunesse sinon la première du moins l'une des parties principales de son oeuvre.—Enfin pour compenser les pertes que pleurait l'Eglise dans les royaumes de l'Europe envahis par le flot montant de l'hérésie nouvelle, la Compagnie de Jésus, à la suite des fils de saint François et de saint Dominique, s'élance à la conquête des âmes sur toutes les plages de l'univers, avec son porte-étendard et incomparable modèle saint François-Xavier.

Ces oeuvres diverses et d'autres qui tendaient toutes à la plus grande gloire de Dieu par le salut des âmes, le fondateur les formula peu à peu en des ordonnances, des règles,, des commentaires que pendant six ans il voulut éprouver d'abord dans le creuset de l'expérience. Puis trois années durant il se livra à la rédaction de son institut. L'Evangile, les règles des anciens Ordres, les conseils de son entourage et surtout l'oraison que Dieu favorisait souvent d'interventions extraordinaires, furent les sources où saint Ignace puisa pour s'inspirer, élaborer son plan et finalement élever en fait de législation un monument où, de l'aveu même des adversaires, la grandeur et la hardiesse des lignes le disputent à la solidité de la structure. Dans les six dernières années de sa vie, le législateur revit encore son oeuvre et en suivit l'ap

(A suivre sur la page 4.)

LE PROBLEME SCOLAIRE EN ONTARIO

La fin d'une légende—Le superbe enseignement de l'anglais dans les écoles françaises—Témoignage d'un pédagogue anglais et protestant.

LE MEMOIRE HUGUES

Nous donnons ici intégralement le témoignage irrécusable du Dr James L. Hughes à propos de l'enseignement superbe de l'anglais dans les écoles séparées françaises de l'Ontario. Le Dr Hughes donne simplement le résultat d'une enquête personnelle faite à Ottawa, et révèle ce que cette enquête lui a démontré. Ce témoignage en faveur de nos écoles française est irrécusable. Il est donné avec une évident impartialité. L'auteur de ce mèmoire est du reste une autorité. Il a été plus de quarante ans surintendant de l'Education en Ontario. Il a publié sur le problème de l'éducation des ouvrages qui font aujourd'hui autorité. Il jouit d'une réputation considérable tant aux Etats-Unis qu'en Grande Bretagne. Le Dr Hughes est de langue anglaise et de religion protestante. Il a été longtemps Grand Maitre de la Loge Orangiste de l'Ontario Ouest. Ce qu'il témoigne en faveur de nos écoles séparées françaises ne peut donc être suspecté de la moindre partialité.

Voici ce mémoire publié aujourd'hui dans tous les journaux et que nos lecteurs liront avec un vif intérêt.

Le Mémoire Hughes

A messieurs les membres de l'"Unity League of Ontario"
Messieurs,

Ainsi que votre Comité provisoire me l'avait demandé j'ai passé deux jours à Ottawa à faire l'inspection des classes supérieures des écoles séparées françaises afin de juger de la connaissance des élèves en anglais. Je les ai examinés dans la lecture, la conversation, la composition anglaise et dans leur facilité à comprendre l'anglais quand ils l'entendent parler. Il me fait plaisir de vous faire connaitre le résultat de mon enquête.

1—Dans la lecture, j'ai trouvé les élèves capables de lire les morceaux nouveaux aussi bien que ceux déjà lus avec autant de facilité et d'expression que les enfants des districts de langue anglaise d'Ontario. J'ai également constaté qu'ils comprenaient ce qu'ils lisaient. Dans chacun des examens de lecture que j'ai fait subir, j'ai tenu à demander aux élèves, qui pouvaient m'expliquer la signification des mots les plus difficiles et les moins communs, de se lever et chaque fois un bon nombre d'élèves étaient toujours prêts à répondre. Quand je demandais d'autres mots qui pourraient bien remplacer ceux du livre, on m'en trouvait toujours deux ou plus qui exprimaient directement la même idée. Dans une classe du troisième livre, j'ai trouvé la lecture aussi parfaite dans l'inotnation, l'accent, la facilité et surtout l'expression que j'aie jamais constaté dans aucune école où l'anglais est la langue des élèves. Dans une école, j'ai entendu d'excellentes déclamations. Dans la lecture de textes nouveaux, bien que quelques mots nouveaux n'étaient pas exactement bien prononcés, les élèves n'hésitaient pas à les dire et lisaient couramment sans omettre une syllabe, des mots qu'ils n'avaient jamais lus. A ce point de vue, je crois qu'ils ne seraient pas seconds s'ils avaient à concourir avec des enfants de langue anglaise d'où qu'ils soient.

2—Dans l'examen de composition anglaise, j'écrivais ordinairement trois sujets au tableau noir, laissant aux élèves la liberté de choisir celui sur lequel ils préféraient composer; cinq minutes leur étaient allouées pour faire le travail. J'ai trouvé l'écriture, l'orthographe et la composition dans toutes les écoles tout-à-fait aussi bien que dans les classes anglaises correspondantes en Ontario. Les élèves n'avaient pas le temps de récrire leur composition. En lisant ces compositions, j'ai été profondément impressionné du fait que les élèves de dix, onze et douze ans exprimaient leurs idées avec plus de facilité que les élèves plus âgés. J'attribue ceci aux meilleures méthodes d'enseignement introduites par le directeur des écoles qui occupe cette position depuis quelques années.

3—Conversation anglaise. Quoique inconnu des enfants, intimidés par le fait, j'ai obtenu des réponses promptes, plusieurs élèves se levant pour répondre à mes questions ou pour parler sur les sujets que je leur suggérais. Dans la plupart des classes, j'ai demandé aux élèves leur opinion sur différents sujets, insistant ensuite sur les motifs des opinions qu'ils soutenaient. Quand un élève avait exprimé son opinion et donné les raisons pour la justifier, je demandais à d'autres de faire connaitre la leur ou d'exprimer d'autres opinions. Partout, les élèves ont répondu avec facilité. Les réponses indiquaient de l'initiative intellectuelle chez les élèves et une bonne connaissance de l'anglais.

4—Quant à leur habileté à comprendre l'anglais, en conversation, il ny a aucun doute à ce sujet. Je me suis tout spécialement occupé de ce point le second jour. Souvent, en entrant dans une nouvelle classe, je disais, indiquant le Directeur des écoles, comme si je l'eusse pensé vraiment: "Je ne crois pas que ce Monsieur soit de quelque utilité dans les écoles. Combien de vous ne pensent pas comme moi?" Aucune autre de mes remarques n'avait de réponse aussi prompte et c'était très intéresssant d'entendre les élèves essayer sincèrement de me prouver que j'avais tort. Quand je leur disais que je pensais comme eux, leurs visages sérieux redevenaient souriants, et je les félicitais d'avoir le courage de défendre leurs opinions. Ils comprenaient parfaitement ce que je leur disais. Je leur ai raconté des histoires amusantes, pathétiques, élevantes. Ils comprirent la signification et l'esprit de chaque histoire et leurs visages réflétaient leurs émotions plus rapidement que les figures d'enfants anglais.

Les enfants des plus hautes classes des écoles séparées françaises d'Ottawa, lient, parlent et écrivent bien l'anglais, ils le comprennent parfaitement quand on le leur parle. Je n'ai trouvé qu'un élève incapable de subir l'épreuve en anglais: c'était un enfant tout récemment arrivé d'un orphelinat de la province de Québec.

La Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa, tout en ne recevant pas d'octroi du gouvernement a fait et continue de faire un travail merveilleux en ce qui concerne l'instruction liversque, mais aucun penseur moderne ne considère que c'est là toute l'éducation qu'un en fant doit recevoir. Le développement intellectuel de l'enfant doit se faire en partie — pour le plus grand nombre c'est le procédé le plus efficace — par des travaux manuels (constructive-hand word), dans lesquels il exécute lui-même ses plans et desseins afin de développer en lui l'initiative, qualité intellectuelle des meilleures et des plus productives. Le développement de l'esprit d'initiative d'un enfant augmente considérablement l'importance de l'éducation qu'il doit recevoir en lui donnant plus de satisfaction personnelle et en le rendant plus apte à être utile à son prochain. Le manque d'octroi du gouvernement depuis dix ans a empêché la Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa de pourvoir à cette branche importante de l'éducation.

Les enfants des écoles séparées d'Ottawa sont forcées de fréquenter des écoles, en grande partie mal éclairées et mal chauffées, d'une ventilation imparfaite et dont les commodités sanitaires sont très défectueuses. Quelques-unes des classes se tiennent dans de petites chambres situées au-dessus de magasins et dans l'une de celles que j'ai visitées, un grand nombre d'enfants perdraient probablement la vie en cas d'incendie. Les écoles n'ont pas de terrain de jeu convenable, et il y a à peu près deux mille enfants d'âge scolaire pour lesquels on ne peut trouver de local.

Afin de me rendre compte des résultats pratiques de cet enseignement de l'anglais dans le monde des affaires, j'ai visité le magasin à rayons d'Ottawa, M. Freiman n'est pas catholique. Je lui ai demandé si les élèves des écoles séparées françaises parlaient l'anglais d'une manière satisfaisante aux clients de langue anglaise. "D'une manière tout à fait satisfaisante", fut la réponse de M. Freiman. Ayant demandé la permission d'écouter quand les clients parlaient anglais, j'ai fait lentement le tour des comptoirs et j'ai trouvé que les commis français conversaient avec facilité en excellent anglais, absolument aussi bien que les commis de langue anglaise dans les villes d'Ontario où l'anglais est la seule langue parlée. Je suis également allé voir le gérant de la Compagnie du téléphone dont les employées doivent savoir parler anglais et français. Je lui demandai si les jeunes filles des écoles séparées françaises pouvaient parler couramment en anglais au téléphone. Il me dit qu'elles parlent couramment les deux langues. Ces constations que j'ai faites dans les écoles et dans la vie commerciale prouvent que les écoles séparées françaises enseignent l'anglais avec succès à tous les enfants français qui les fréquentent. Il est juste que tous les enfants des écoles publiques d'Ontario apprennent l'anglais, mais il ne peut y avoir de bonne raison d'empêcher les enfants français d'apprendre également leur langue. Les instituteurs des écoles françaises d'Ottawa ont prouvé que les deux langues peuvent être bien apprises par les enfants français pendant les années consacrées ordinairement à l'étude des matières du cours des écoles publiques.

J'ai vu les meilleures écoles de l'Amérique, des iles Britanniques, de Belgique et d'Allemagne et je n'ai jamais vu dans aucune autre classe du premier livre un enseignement qui m'ait laissé une impression d'efficacité plus vivante et plus complète que l'enseignement de l'anglais que j'ai vu dans une classe de petits enfants qui commencent à apprendre l'anglais dans l'une des classes séparées françaises d'Ottawa.

Pour obtenir les résultats très

(A suivre en page 2)

LE PROBLEME SCOLAIRE EN ONTARIO

(Suite de la page 1)

satisfaisants démontrés dans les écoles séparées françaises d'Ottawa, les instituteurs se servent de la langue que les enfants comprennent sans efforts et qu'ils ont apprise à la maison; de la langue qu'ils parlent couramment et dans laquelle leurs parents et amis leur ont révélé de nouveaux faits et leur ont appris à penser avant qu'ils aillent à l'école. Ainsi les maitres appliquent l'un des principes fondamentaux les plus importants de psychologie. Aucun élève enfant ou adulte, ne peut avoir d'idée définie sur un aspect nouveau d'un sujet , si le maitre emploie pour le lui enseigner une langue qu'il ne comprend pas. Quelle que soit la mtaière qu'on enseigne, si l'on veut que l'élève passe d'un degré inférieur de connaissance à un degré supérieur, l'essentiel est qu'il comprenne clairement les problèmes qu'on lui propose de résoudre. Si les problèmes d'ordre intellectuel sont proposés à l'élève dans une autre langue que a sienne, il lui est impossible de les comprendre clairement, et conséquemment impossible de la résoudre d'une manière précise et d'obtenir de son effort intellectuel tout le résultat qu'il devrait en tirer. Si l'on veut développer l'intelligence des élèves, quel que soit leur âge, il faut que les problèmes qui leur conviennent leur soient présentés clairement. Les idées claires sont le fruit d'une conception précise des problèmes eux-mêmes que l'on étudie et de leurs affiniéts. Si un enfant ne peut comprendre les problèmes d'ordre intellectuel qui lui sont présentés, il lui est impossible d'apprendre à penser clairement. Si une partie de son attention est employée à comprendre une langue qui n'est pas la sienne, il ne lui reste qu'une partie de son intelligence pour comprendre les idées nouvelles et les nouveaux principes exposée par le professeur

Même quand la langue d'enseignement est la langue des élèves, beaucoup sont obligés de travailler à des problèmes sans parvenir à les maitriser, ce qui produira l'affaiblissement de l'activité intellectuelle et la confusion des idées pendant tout le cours de l'élève. Les pensées vagues empêchent l'action précise. S'il est difficile pour des enfants de bien saisir les sujets abstraits qui leur sont enseignés dans la langue qu'ils ont toujours parlée, combien plus difficile ce doit être si la langue d'enseignement en est une qu'ils ne comprennent qu'imparfaitement.

Empêcher l'instituteur de se servir de la langue de ses élèves pour leur expliquer du nouveau, ou leur présenter de nouvelles idées, doit nuire à l'efficacité de l'enseignement, empêcher toute véritable connaissance, et produire la confusion et le vague dans l'esprit de l'enfant, pour la vie.

Ce n'est que lorsque l'anglais est devenu à ce point familier à l'élève, qu'il saisit sans effort l'enseignement de matières nouvelles donné par le professeur qu'il est sage d'employer l'anglais comme langue d'enseignement, on n'obtiendra ni les meilleurs résultats ni le développement complet de l'élève.

Je suis heureux de dire que le Directeur des Écoles séparées françaises d'Ottawa m'a fait une impression des plus favorables. J'ai rarement rencontré parmi les éducateurs d'aucun pays, un Directeur ayant une habileté aussi marquée, une formation académique et professionnelle plus complète, un plus grand pouvoir de stimulation et un idéal plus juste du véritable sens de l'éducation moderne que M. Bélanger.

La population française s'oppose-t-elle à l'enseignement de l'anglais à leurs enfants? Assurément non. Autant que j'ai pu en juger, la population française désire ardemment que leurs enfants apprennent l'anglais aussi parfaitement que possible, pour les raisons bien naturelles qu'ils doivent pouvoir parler et écrire cette langue pour obtenir le plus de succès possible dans les affaires et dans la vie sociale. Ils désirent que leurs enfants apprennent l'anglais, aussi sincèrement que le Ministère d'Instruction publique. Dans toutes les plus hautes classes, j'ai demandé à tous ceux qui étaient contents d'apprendre l'anglais de se lever, et chaque fois, à l'exception de l'élève de l'orphelinat dont j'ai parlé, tous les enfants se sont levés. Quand je leur ai demandé pourquoi ils étaient contents, ils m'ont donné ces deux réponses: "Nous avons besoin de l'anglais dans les affaires" et "Nous désirons pouvoir converser avec nos amis anglais".

Les élèves sans exception, me dirent qu'ils aiment à étudier l'anglais et que la grammaire anglaise est plus facile que la grammaire française. Ils me donnèrent deux raisons de cette dernière affirmation. La première: "Il n'y a pas tant de règles en anglais", et la seconde, "Quand on connait la grammaire française, c'est facile d'apprendre la grammaire anglaise".

Presque tous les enfants que j'ai vus demeurent dans des quartiers français où la langue française est la langue en usage dans les cours de récréation et à la maison. En tenant compte de ce fait, les résultats obtenus en anglais dans les écoles, sont excellents, bien audelà de mon attente.

Bien à vous.

James L. Hughes.

LE MONUMENT AU PERE HUGONARD, O.M.I.

Le Père Bellemare, O.M.I., curé de Lebret, annonçait dernièrement que le gouvernement fédéral avait donné une souscription de 1000 piastres pour l'érection du monument Hugonard à condition que la balance nécessaire pour l'érection de ce monument, $2,00 au minimum, soit souscrite par le public. A cet effet, il annonça que M. E. D. Svorder de Balcarès et M. C. Carrière de Lebret étaient autorisés à recueillir des souscriptions dans la région, et que dans le but d'aider à l'érection de ce monument des comités allaient se former dans les trois provinces de l'Ouest.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ces bonnes nouvelles qui montrent que le projet d'érection d'un monument à ce grand missionnaire est en bonne voie de réalisation.

AU PARLEMENT DE QUEBEC

Les biens d'Eglise et de communautés.

La loi des cités et villes, cet énorme projet de loi qui est uniquement une refonte, a subi la troisième lecture. Il avait été copieusement discuté au comité, mais on n'avait pas touché à la clause relative à l'exemption de taxe pour les biens de fabriques, communautés, etc. Or, il est maintenant connu que des autorités religieuses des plus importantes avaient demandé au gouvernement de faire faire certaines retouches jugées par elles nécessaires, notamment de rendre les dispositions de cette loi, ainsi corrigée, applicables dans toutes les municipalités.

En réponse à une question de M. Sauvé, le premier ministre a déclaré que les autorités religieuses sont satisfaites du texte de la loi qui est désormais le même que dans le code municipal.

La loi nouvelle

A l'avenir, la loi des cités et villes, au sujet des biens non imposables, dira: Sont biens non imposables les propriétés appartenant aux fabriques ou à des institutions ou corporations religieuses, charitables ou d'éducation, ou occupées par ces fabriques, institutions ou corporations pour les fins pour lesquelles elles ont été instituées, pourvu qu'elles ne soient pas possédées dans le seul but d'en retirer un revenu. La loi des cités et villes dira aussi que son tbiens non imposables les cimetières, les palais épiscopaux, les maisons des curés et leurs dépendances, ainsi que toutes les institutions d'éducation qui ne reçoivent pas de subvention de la corporation ou de la municipalité dans laquelle elles sont situées et le terrain sur lequel elles sont érigées et leurs dépendances.

LA COMPAGNIE DE JESUS

(Suite de la première page)

plication dans les diverses provinces de l'Ordre. Il en assura ainsi la remarquable adaptabilité aux circonstances de temps, de lieux et de personnes. La Compagnie, par l'unanime adhésion de la première Congrégation Générale tenue après la mort du saint, n'eut qu'à adopter intégralement le code que lui léguait son fondateur et à lui donner force de loi. Il est resté pour la Compagnie de Jésus, sans altération aucune, ce qu'il était il y a plus de trois siècles et demi.

A qui étudie cette extraordinaire législation un point entre autres arrête le regard, c'est le nombre et la longueur des épreuves qu'Ignace de Loyola accumule dans la formation de ses fils. Il ne veut rien de faible, d'imprécis, d'instable. Après deux ans de noviciat, se superposent deux années d'études littéraires, trois ans de philosophie, trois ou quatre ans de régence, quatre ans de théologie avec l'ordination au sacerdoce pendant la quatrième année, et enfin une autre année de noviciat ou de probation, pour retremper le coeur après avoir orné l'esprit. Ce long stage a plus attiré d'âmes fortes à la Compagnie qu'il n'en a découragé de faibles. A la mort de saint Ignace, les 1000 membres de son Institut étaient répartis en 12 provinces, dont trois en dehors de l'Europe, les Indes, le Brésil et l'Ethiopie. A la mort de Lainez, son successeur, le nombre s'était élevé à 3500 membres, en 18 provinces. A la mort du cinquième général, le Père Aquaviva, en 1615, soixante-quinze ans après la fondation de l'Ordre, on comptait plus de 13,000 religieux en 32 provinces. Enfin, quelques années avant le bref de suppression, vers 1760, la Compagnie, parvenue à l'apogée de son développement, avait 39 provinces, 176 séminaires, 669 collèges, 61 noviciats, 335 résidences, 273 missions étrangères, 22,589 membres.

Cette marche en avant s'accomplit-elle sans heurt, sans opposition? Certes, ce n'eut pas été une oeuvre de Dieu si l'enfer ne l'avait combattue. Objections, accusations, persécutions, rien n'a manqué de ce qui peut tuer sans faire mourir. On s'est élevé contre la puissance du Général, contre l'absorption de l'individu par l'Ordre, contre la surveillance réciproque, pourtant commune à tous les ordres avant saint Ignace, contre l'obéissance de cadavre exigée des membres — le fameux perinde ac cadaver emprunté de même aux devanciers — contre l'obéissance vouée spécialement au Saint-Siège, en fin contre le nom lui-même, prétentieux, disait-on, et par trop exclusif, de Companie de Jésus.

On l'a accusée de toutes les ambitions, de tous les maléfices, de tous les crimes; on l'a soupçonnée derrière Catherine de Médicis ordonnant le massacre de la Saint-Barthélemy; on l'a flairée dans la conspiration des Poudres à Londres; on l'a vue armée du poignard qui frappa Henri IV, roi de France et Charles I, roi d'Angleterre; armée encore du poison qui aurait supprimé — un peu plus tard, il est vrai — Clément XIV. Innombrables, ineffables, et surtout indéracinables légendes, dont l'un de nos historiens a rempli deux forts volumes.

Et que dire des persécutions. Le saint fondateur les avait demandées pour sa famille religieuse. Jamais prière ne fut mieux exaucée: la béatitude des persécutions a été, l'on peut dire, le lot privilégié de la Compagnie de Jésus. Elle s'est vue en butte aux hostilités d'universités rivales, aux mesquineries administratives de la bureaucratie comme aux décrets les plus implacables des gouvernements; elle a subi tous les genres d'outrages, d'incarcérations, de tortures; bannie successivement de toutes les contrées du vieux monde, elle a connu tous les chemins de l'exil; elle a arrosé de ses sueurs les champs les plus désolés des deux hémisphères, elle les a fécondés de son sang et les noms de ses martyrs sont autant de rubis fixés à sa couronne.

Mais pourquoi cet acharnement sur les fils de Loyola? Les raisons les plus diverses ont été alléguées; elles n'ont point percé le mystère. Faudrait-il au moins en bien des rencontres, recourir à l'action secrète, profonde du nom qu'ils portent? Non pas celui d'Ignace ou de Loyola, mais le nom sacré, le nom divin de JESUS. Le Maitre l'avait prédit: "Vous serez en haine à tous, annonçait-il à ses apôtres, à cause de mon Nom.... Et même l'heure vient où quiconque vous fera mourir, croira faire à Dieu un sacrifice agréable." Nom divin, signe de contradiction, qui a soulevé toutes les haines, conquis tous les amours et qui en a hérité les oppositions les plus violentes comme les plus purs, les plus indéfectibles dévouements. Combien de jeunes gens à l'âme ardente et fière ont trouvé justement dans cette persistance de la persécution et dans cette enviable désignation de l'Ordre aux premiers traits des ennemis de l'Eglise, le germe de leur vocation à la Compagnie de Jésus

Le coup le plus douloureux sans doute et qui semblait devoir à jamais anéantir l'oeuvre de saint Ignace, fut celui que porta le pape Vlément XIV en signant, le 21 juillet 1773, le bref Dominus ac Redemptor noster, lequel supprimait la Compagnie de Jésus dans l'univers entier. Grâce pourtant à la non-promulgation du bref en Russie, la Compagnie y survécut, et pendant qu'elle s'y fortifiait et que même peu à peu elle renaissait en d'autres royaumes, à Naples, en Sicile, il lui était donné de voir les rois, ses persécuteurs, emportés dans la tourmente qu'ils avaient déchainée. Enfin, le 7 aout 1814, le pape Pie VII rétablissait intégralement la Compagnie, que, de tous côtés, proclamait-il, les peuples redemandaient.

Elle reprit l'oeuvre interrompue. Elle la reprit avec le même entrain, la même constance, mais aussi avec les mêmes oppositions. L' "homme ennemi" veillait toujours, il ne désarmait pas. La Russie avait sauvé l'Institut aux jours de Clément XIV, ce fut elle qui donna le signal des expulsions. Puis, successivement, à diverses époques et parfois à plusieurs reprises — car la Compagnie, disait-on, chassée par la porte rentrait par la fenêtre — ce furent l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Allemagne, la France.

Après un siècle d'une vie aussi accidentée, les Jésuites ne manifestaient aucun signe de vouloir mourir. Au début de 1914, en effet, ils étaient, en 27 provinces, au nombre de 16,894, dont 3,639 dans les missions des cinq parties du monde. — C'est la Compagnie militante. La Compagnie triomphante — pour la citer en passant à l'ordre de l'armée — comprend d'abord, suivant une vénérable et constante tradition, tous ceux qui sont morts enfants de saint Ignace. De cette grande armée se détachent en pleine lumière 50 Vénérables et 115 Pères et Frères dont le procès de béatification est commencé, et dans une gloire plus radieuse encore 13 Saints et 91 Bienheureux.

SUR LES MISSIONS

Voici une propagande que l'on aimera lire avec profit pour soi et pour ceux qui attendent depuis des siècles la grâce de la Foi; c'est la reproduction d'une feuille fort répandue en France et en Belgique, à l'heure actuelle, et qui porte le titre de "La Famine des âmes". On y lit ce qui va suivre:

"Les enfants ont demandé du pain, et il n'y avait personne pour le leur rompre." (Lamentations de Jérémie, IV-I).

"La famine en Chine.... Elle est horrible.... le monde entier en a frémi. Mais la détresse des âmes.... Combien plus affreuse: il s'agit de l'éternité. Combien plus étendue: des millions, des centaines de millions, des centaines de millions d'âmes."

"Secourez les âmes en secourant les missions.... Vous le devez. Tout y appelle:

"La voix du Sauveur: J'ai d'autres brebis qui ne son point de cette bergerie; il faut que je les amène...." (St-Jean, X-15, 16.)

"J'ai pitié de cette multitude." (St-Matthieu, XV-32.)

"Voici que je vous le dis: Levez les yeux et voyez ces régions.... déjà la moisson blanchit...." (St-Jean-IV-35, 38.)

"J'ai soif!.... Sitio!.... c'est le cri de Jésus sur la Croix. J'ai soif des âmes.... J'ai soif d'âmes qui ne connaissent et qui acceptent ma loi, mais aussi d'âmes qui se donnent sans réserve et qui soient tout à moi, pour travailler avec moi au salut du monde.... d'âmes de missionnaires."

La voix du Saint-Père:

"Il faut remédier à la pénurie de missionnaires. Depuis longtemps la crise se faisait sentir et la guerre est venue la rendre plus aigue. En bien des endroits, le champ du Maitre manque d'ouvriers." (S.S. Benoit XV, Encycl. Maximum illud")

La voix des âmes:

"de celles qui depuis des siècles n'ont jamais eu d'apotres;

"de celles qui demandent des apôtres sans pouvoir en obtenir;

"de celles qui avaient des apôtres et qui n'en peuvent plus avoir."

"Sur 1600 millions d'hommes actuellement, 500 millions sont chrétiens, et, sur ces 500 millions, 260 millions seulement sont catholiques. Le reste est infidèle."

"Le reste, c'est un milliard d'âmes immortelles pour lesquelles un Dieu s'est fait chair, qu'il est venu instruire, auxquelles Il est venu offrir les moyens de le voir éternellement, qu'il a rachetées, qu'il a voulu atteindre de sa parole et de sa grâce, et qui de tout cela, n'ont rien su et ne savent rien.

"Toutes ces âmes crient aussi le Sition!.... j'ai soif! Elles ont soif de la vérité, soif de la vie, soif de Dieu!"

Un peu de réflexion sur cette citation assez longue, mais trop importante pour être abrégée, devrait aider ceux qui veulent travailler à développer le dévouement et la générosité en faveur des Missions en pays éloignés, et en faveur aussi des Oeuvres organisées à cette fin, comme l'Oeuvre de la Propagation de la Foi et l'Oeuvre de la Ste-Enfance.

Léonide Primeau, Ptre.
Directeur-diocésain de la
Propagation de la Foi.

NOUVELLES LOCALES

Dimanche prochain, visite des messieurs qui feront la collection pour venir en aide au Collège de notre cité.

Le maire Fowler de Winnipeg a célébré son soixante-et-unième anniversaire de naissance la semaine dernière.

Les marchands déclarent que les affaires ne sont bonnes que dans les articles de fantaisie et les jouets de Noel.

Le colonel H. J. Martin a été nommé commissaire de la police provinciale en remplacement du colonel Rattray, démissionnaire.

Les élèves du Collège seront en vacances à partir du 21 décembre jusqu'au 8 janvier prochain. Les examens universitaires ont lieu cette semaine.

A la suite d'un incendie, dimanche soir dernier, dans le magasin de M. Charles Lanthier un gros stock de fourrures a été détérioré par la fumée et l'eau.

Monseigneur l'Archevêque de St. Boniface est parti lundi à midi pour assister au funérailles de Mgr Latulipe, à Cobalt, Ont. Mgr. G. Cloutier l'accompagne ainsi que M. le curé W. Lalonde de Laurier.

Le bazar d echarité qui aura lieu les 27 et 28, organisé par les demoiselles de la Ligue aura lieu dans la salle du nouveau collège, rue Cathédrale, il y aura des tables de loterie, pêche, bonbons, rafraichissements, thé et pâtisseries. Une grande partie des recettes sera donnée au profit du collège de St. Boniface.

